



Eco Région Solidaire

Appel à projets 2015



L'ESS, c'est ...

- une démarche entrepreneuriale à finalité sociétale qui réconcilie l'efficacité avec la solidarité,
- une forme "d'entreprendre autrement" qui place l'intérêt général et le lien social au cœur de ses priorités,
- une démarche d'innovation au service des besoins sociaux.

L'objectif est de créer des activités d'utilité sociale qui répondent à un besoin de la société, respectueuses des êtres humains, de l'environnement et qui contribuent à améliorer la qualité de la vie. Il s'agit de placer l'économie au service de l'Homme.

Depuis sa création, Eco Région Solidaire a soutenu de nombreuses initiatives originales telles que 1001 légumes (potager conservatoire), les Jardins de Bois Guilbert (animation artistique, touristique et culturelle), la SCOP Graine des champs (épicerie promouvant l'approvisionnement en circuits courts), les Habilleuses (vêtements et accessoires pour personnes en situation de handicap), l'auto-école sociale le Bon Créneau, l'association Guidoline, l'association Parent Simplement ...



EDITO

L'Economie Sociale et Solidaire place l'économie au service de l'Homme, et non l'inverse. Elle témoigne d'une envie de changement dans le fonctionnement de notre société. Mais l'ESS, c'est de l'économie ! Afin de répondre aux attentes et besoins des entrepreneurs de l'ESS, d'origine très variée, la Région Haute-Normandie a développé une série d'outils adaptés à chaque besoin. Avec une seule boussole, un seul objectif : l'emploi. La Région croit en l'Economie Sociale et Solidaire, dans les valeurs qu'elle propose et les projets qu'elle porte. Vous pouvez compter sur notre engagement à vos côtés.

Chaleureusement,

Nicolas Mayer-Rossignol,
Président de la Région
Haute-Normandie

1

Les objectifs de l'appel à projets Éco Région Solidaire

Il s'adresse à tout type de projet d'ESS, de la création d'une entreprise nécessitant une phase de validation technique et économique simple, aux projets structurants à fort potentiel économique impliquant la mise en place d'un partenariat complexe, garant d'un ancrage territorial de l'activité créée.

L'intervention porte sur la phase amont des projets, "**l'étude de faisabilité**", en donnant aux porteurs les moyens à la fois :

- de **consolider les partenariats** au sein du collectif qui porte le projet, avec les consommateurs / usagers et fournisseurs ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire concernés ;
- d'**étudier les dimensions économiques**, techniques, partenariales et juridiques en vue de la réalisation du projet ;
- de **bénéficier d'un accompagnement** associant sessions de travail et de formation collectives avec un suivi individualisé. Lors de la formation, une attention particulière est portée à la dimension économique du projet en le confrontant au regard d'experts économiques.

2

Les critères d'éligibilité et de sélection

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

■ **Le portage du projet doit être assuré par une personne morale existante** (association, mutuelle, coopérative, société...) et le projet doit viser à la mise en place d'une activité en Haute-Normandie.

■ **Le projet doit avoir dépassé le stade de l'idée.**

Pour réaliser une étude de faisabilité efficace, les points suivants doivent être validés :

- pré-formulation du projet ;
- cohérence porteur de projet vérifiée ;
- collectif autour du projet identifié.

L'ADRESS (Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire) pourra aider les porteurs à déterminer l'état d'avancement de leur projet. Si cette phase n'est pas réalisée, l'ADRESS orientera vers le Diagnostic Création (dispositif d'accompagnement à la création financé par la Région).

■ **Le projet doit se situer dans le champ de l'économie sociale et solidaire**, c'est-à-dire :

a) **avoir une finalité d'utilité sociale** :

- la dimension humaine : favoriser la citoyenneté, lutter contre l'exclusion sociale, mener une politique de ressources humaines dans le respect et l'écoute de la personne en favorisant l'épanouissement, développer des services répondant à des problèmes de société ;
- la dimension environnementale : respecter et protéger l'environnement dans le cadre de son activité ou de son organisation logistique (transports, mobilités, matières premières, bâtiment, énergie utilisée), et avoir une démarche d'éducation à l'environnement.

b) **intégrer une démarche économique** :

le projet devra créer une activité économique à caractère innovant pour le territoire régional, et/ou répondre à un besoin non satisfait, dans



une perspective de développement durable. Les modalités de pérennisation économique et financière du projet devront être intégrées à la réflexion.

c) **viser au moins deux critères parmi les suivants pour sa mise en œuvre :**

- la dimension territoriale : l'activité économique doit s'inscrire sur le long terme, s'adapter aux besoins du territoire, s'articuler avec les acteurs en place, impliquer les usagers ;
- la dimension collective et citoyenne : des activités au service du territoire, une gestion démocratique, une bonne circulation de l'information ;
- association de ressources provenant à la fois du privé (vente, mécénat) et du public, ainsi que du bénévolat.

MODALITES DE SÉLECTION

Une commission constituée de représentants de la Région, du Département concerné, de l'Etat, de l'ADRESS, de Haute-Normandie Active, de l'URSCOP et de représentants de structures d'accompagnement et de toute personne qualifiée, examinera et sélectionnera les dossiers. La commission se réserve la possibilité d'auditionner les candidats.

Les territoires concernés par les projets seront également sollicités.

Les projets seront ensuite présentés pour décision à la Commission permanente du Conseil régional de Haute-Normandie.

3

Les modalités de l'aide

■ **Soutien financier**

L'appel à projets 2015 a pour objectif de soutenir la faisabilité d'une douzaine de dossiers. L'aide sera plafonnée à 25 000 € par projet. Le porteur devra contribuer à un apport financier privé (autofinancement ou financement provenant d'une autre structure privée) d'au moins un tiers du budget lors de la phase de faisabilité.

■ **Accompagnement des porteurs de projets**

Les porteurs de projets soutenus s'engageront à suivre les modules d'accompagnement mis en place par la Région constitués d'une journée d'information en septembre 2015, de sessions de travail et de formation collectives et individuelles, notamment sur la dimension économique du projet (une semaine par mois sur la période septembre 2015-juin 2016).

■ **Evaluation**

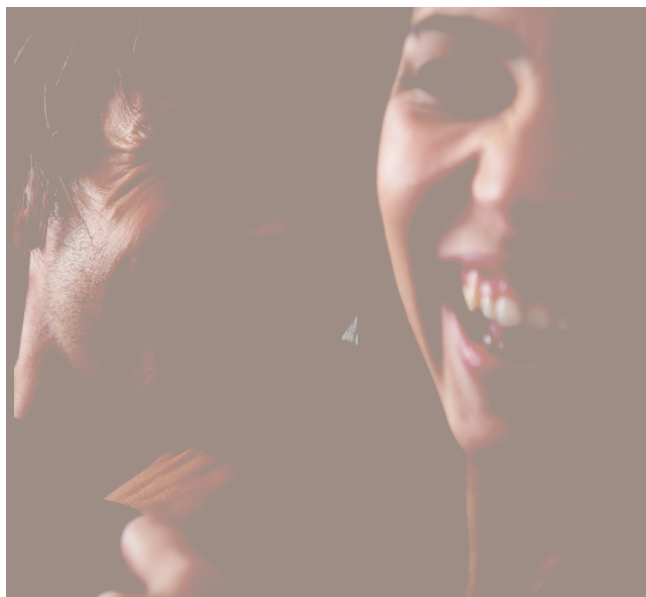
Dans le cadre des évaluations sur l'intervention de la Région en matière d'Economie Sociale et Solidaire, les lauréats de l'appel à projets s'engagent à fournir à la Région tous les éléments permettant de faciliter les démarches d'évaluation et de suivi des projets.

4

Le dossier de candidature

■ Les formulaires à remplir par le porteur de projet seront disponibles :

- auprès de l'Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire ;
 - auprès du Service Accompagnement des Entreprises de la Région Haute-Normandie ;
 - sur le site internet de la Région : www.hautenormandie.fr.
- Le dossier devra être présenté de la manière suivante :
- fiche synthétique,
 - formulaire de demande de subvention,
 - les pièces demandées en annexe.



5

Montage du dossier

Chaque candidat pourra prendre contact avec l'ADRESS (Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire) pour le soutien au montage du dossier.

6

Modalités de dépôt du dossier

Le candidat devra faire parvenir son dossier complet à la Région Haute-Normandie, en un exemplaire, et en version électronique (adelaide.greboval@hautenormandie.fr). La Région procédera alors à l'enregistrement de la candidature, lui attribuera un numéro de dossier puis en accusera réception auprès du candidat.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

7

Calendrier

- Lancement de l'appel à projets : 5 janvier 2015
- Date limite de dépôt des dossiers : 5 mars 2015
- Décision de la Commission permanente : juillet 2015
- Journée d'information pour les projets retenus : septembre 2015
- Accompagnement : de septembre 2015 à juin 2016

Contacts



Région Haute-Normandie

Service Accompagnement
des Entreprises
CS21129
5 rue Robert Schuman
76174 Rouen Cedex 1
Tél. : 02.35.52.31.50
Fax : 02.35.52.57.90
www.hautenormandie.fr

ADRESS

Pôle Régional des Savoirs
Agence pour le Développement
Régional de l'Economie Sociale et Solidaire
115 boulevard de l'Europe
76100 Rouen
Tél. : 02.35.72.12.12
contact@adress-hn.org
www.adress-hn.org